



ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 mars 2024

A 20h30

Salle culturelle

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 8 février 2024
- Information sur les indemnités annuelles des élus
- Approbation Compte de gestion 2023
- Approbation compte administratif 2023
- Affectation de résultats 2023
- Subventions accordées aux associations
- Subvention au CCAS
- Fixation des taxes locales 2024
- Modification de l'AP/CP rénovation thermique du groupe scolaire « les Javones »
- Approbation BP2024
- Demande de subvention projet terrains de sport- Projet de mis en place d'agrès
- Délibération retirée – DEL révision simplifiée du PLU
- Modification tableau des effectifs – Création poste permanent à temps non complet
- Questions diverses

PS : Votre présence est indispensable pour atteindre le quorum

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Daniel BELLEGARDE